

L'innovation sociale, une réponse aux défis sociaux et environnementaux : cas d'une coopérative marocaine de recyclage de déchets

Driss El Ghoufi et Fatima Arib

Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc

Édition électronique

URL: <https://revues.imist.ma/index.php?journal=rpe&page=article&top=view&path%5B%5D=16994>

ISSN : 2509-0399

Date de mise en ligne : 04 juillet 2019

Pagination : 155 -174

Référence électronique

El Ghoufi, D. et Arib, F. «L'innovation sociale, une réponse aux défis sociaux et environnementaux : cas d'une coopérative marocaine de recyclage de déchets», *Revue "Repères et Perspectives Économiques"* [En ligne], Vol.3, N° 2 / 2^{ème} semestre 2019, mis en ligne le 04 juillet 2019.

URL: <https://revues.imist.ma/index.php?journal=rpe&page=article&op=view&path%5B%5D=16994>

Résumé

Depuis quelques années, de nombreuses initiatives se développent au Maroc pour reconnaître le rôle sociétal des récupérateurs informels des déchets, pour clarifier leur position par rapport aux gestionnaires des décharges ou encore pour leur permettre d'exercer dans des conditions d'hygiène et de sécurité. En ce sens ces initiatives constituent des innovations sociales. Nous partons d'une construction théorique concevant l'innovation sociale comme un modèle d'innovation territorialisé, qui met l'accent sur son processus et pas uniquement sur son résultat. Ce processus exprime un ensemble de pratiques en matière d'inclusion et de préservation de l'environnement, que nous mettons en évidence au sein d'une coopérative marocaine de recyclage des déchets.

Mots clés : Innovation sociale, approche institutionnaliste, recyclage, récupérateurs informels

Classification JEL: O35, Q01

Abstract

In recent years, many initiatives are developing in Morocco to recognize the societal role of the informal waste collectors, to clarify their position with regard to landfill managers and to enable them to exercise under hygienic and safe conditions. In this sense, these initiatives constitute social innovations. We start from a theoretical construction that conceives social innovation as a model of territorialised innovation, which emphasizes its process and not only its result. This process expresses a set of practices in terms of inclusion and environmental preservation, which we highlight within a Moroccan recycling cooperative.

Keywords: Social innovation, institutional approach, recycling, informal waste collectors

JEL Classification : O35, Q01

Introduction

Dans de nombreux pays en développement, le secteur informel joue un rôle important dans la gestion des déchets ménagers. En effet, la récupération informelle de matériaux recyclables réduit, d'une part, les coûts de gestion de déchets pour les communes et contribue, d'autre part, à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles (Gbinlo, 2011 ; Djemaci, Kertous et Zerzour, 2013). Au Maroc, depuis quelques années, de nombreuses initiatives se mettent en place pour mettre en évidence le rôle sociétal des récupérateurs informels, pour clarifier leur position par rapport aux gestionnaires des décharges et leur droit d'exercer dans des conditions d'hygiène et de sécurité. En ce sens ces initiatives constituent des innovations sociales.

Plusieurs travaux ont montré que le terme « innovation sociale », bien qu'utilisé de façon croissante, ne réfère pas à une réalité solide et claire dont on peut aisément cerner les contours (Richez-Battesti, 2011 ; Harrisson, 2012). Selon le RQIS¹, une innovation sociale est : *« une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant »* (Dancause, 2014, p. 3).

Cloutier (2003) souligne, de surcroît, que le processus d'innovation sociale est une composante importante au même titre que la finalité, c'est-à-dire la façon dont l'initiative est conçue et mise en application et aussi déterminante pour dire s'il s'agit ou non d'une innovation sociale que la nouveauté de la solution et ses objectifs. Dans cette lignée, l'innovation sociale est conçue comme l'interaction entre deux dynamiques (Cameron et al., 2007) : d'une part, celle de la résolution des problèmes sociaux et, d'autre part, celle de l'innovation dans les rapports sociaux indispensable au succès de la première dynamique.

¹Réseau Québécois en Innovation Sociale.

Force est de constater que peu de travaux se penchent sur cette articulation. Pourtant, mieux comprendre la nature de ce lien est vital pour répondre aux défis sociétaux auxquels notre société est confrontée. Dès lors, notre réflexion s'est recentrée autour de cette question centrale : comment, et dans quelle mesure, l'innovation sociale constitue-t-elle une réponse aux défis sociaux et environnementaux ?

Pour le dire autrement, notre questionnement est triple : Quels sont les contours de l'innovation sociale, et quels caractères la distinguent des autres formes de l'innovation ? Faut-il privilégier la finalité de l'innovation sociale ou est-il pertinent de la combiner avec une analyse de son processus ? Quelles sont les processus par lesquels l'innovation sociale pourrait répondre adéquatement et durablement aux défis sociaux et environnementaux ?

Pour répondre à ces interrogations, nous proposons d'opérer en deux temps. Après avoir distingué l'innovation sociale de l'innovation technologique, nous présentons trois conceptions de l'innovation sociale, chacune basée sur différentes approches. De l'ensemble de ces éléments un cadre conceptuel sera retenu. Dans un second temps, nous proposerons une confrontation empirique de ce cadre, afin de révéler le potentiel d'un projet d'innovation sociale en matière d'inclusion et de préservation de l'environnement, à partir de l'analyse des pratiques d'une coopérative marocaine de recyclage des déchets.

1. Principales approches de l'innovation sociale

L'innovation sociale demeure un concept non stabilisé. Pour le cerner, nous allons, d'une part, distinguer ses similarités et ses singularités par rapport à d'autres types d'innovation (notamment technologique), et d'autre part, aborder les différentes approches du concept qui ont pu être développées.

1.1 De l'innovation technologique à l'innovation sociale

Au sens large, quelle que soit sa nature, une innovation est un changement engendré par un besoin d'amélioration (Conseil de la Science et de la Technologie du Québec, 2000). En outre, l'innovation peut être technologique, sociale et environnementale, elle peut émerger dans tous les secteurs (public, privé, associatif) et intervenir dans tous les domaines : santé, communication, action sociale, habitat, mobilité, etc.

Sociale ou technologique, l'innovation s'identifie à un processus faisant interagir une pluralité d'acteurs concernée par une démarche de résolution de problème : « *il y a toujours volonté des acteurs et intention de répondre à un besoin avec quelque chose de nouveau, de différent, de meilleur* » (Conseil de la Science et de la Technologie du Québec, 2000, p.7). L'innovation est donc un processus social. Ainsi, la dichotomie entre innovation technologique et sociale est un non-sens, toute innovation est sociale.

Or, toute innovation se manifeste dans un contexte qui lui est propre. Le contexte d'émergence est, donc, une composante qui pourrait conditionner la nature de l'innovation. En effet, comme l'écrivent Besançon et Chochoy (2013), l'innovation technologique comme l'innovation sociale prennent place en réaction à des pressions différentes : la pression du marché et de la concurrence pour la première, et une pression plus sociale et politique pour la deuxième.

En outre, l'innovation sociale entretient une relation différente au changement. Selon Durance (2011), le changement relatif à l'innovation technologique résulte de l'acceptation de la nouveauté technique. L'acceptation se fait alors dans une logique descendante relative à la commercialisation du produit sur le marché, réduisant ainsi les possibilités d'action sur celui-ci.

L'innovation sociale implique, quant à elle, une logique inversée. Il s'agit principalement d'un processus ascendant, où l'appropriation devient une condition de l'émergence de l'innovation (Besançon et Chochoy, 2013). « *Le renversement de la forme traditionnellement admise pour mettre en avant les individus eux-mêmes* » (Durance, 2011, p.8). De ce fait, l'innovation sociale entraîne un changement de position, du marché vers la communauté ou la société (Richez-Battesti et al., 2012).

Un autre élément sur lequel l'innovation technologique et l'innovation sociale semblent se distancier est la nature de leurs extrants respectifs (Dandurand, 2005). L'extrant (output) de l'innovation sociale est davantage latent que ne l'est celui de l'innovation technologique. Il porte en effet sur de nouvelles pratiques (nouveaux services, nouveaux procédés, nouvelles formes d'organisation du travail, etc.) ou sur l'amélioration de pratiques existantes (Conseil de la Science et de la Technologie du Québec, 2000).

Un autre point de dissemblance entre les deux formes d'innovation est la diffusion. En effet, la diffusion de l'innovation est une composante importante du processus. Pour l'innovation technologique, le marché joue un rôle prépondérant : un produit innovant est celui qui s'impose sur le marché (Conseil de la Science et de la Technologie du Québec, 2000). La diffusion de l'innovation technologique passe donc par sa commercialisation et sa mise sur le marché. Ce dernier joue, en quelque sorte, « *le rôle d'une procédure d'évaluation de la diffusion de l'innovation* » (Besançon et Chochoy, 2013, p.15).

S'agissant de l'innovation sociale, le processus d'adoption prend une forme différente. A ce titre Richez-Battesti (2008) souligne que, contrairement à d'autres formes d'innovation, l'innovation sociale ne fait pas l'objet d'un processus de diffusion mais de traduction. C'est-à-dire, les changements qui vont s'installer tout au long du processus d'appropriation par les acteurs (*Ibid.*).

Néanmoins, ces dissemblances ne doivent pas rendre invisible le lien ou l'articulation possible entre technologie et innovation sociale. Les liens sont plutôt complexes unissant les deux formes d'innovation, qui vont même jusqu'à coexister de façon très imbriquée. Ainsi, une technologie peut s'appuyer sur une innovation sociale et inversement, une innovation sociale peut servir comme appui à une innovation technologique. L'une et l'autre peuvent être intimement liées et la frontière entre les deux n'est pas clairement tranchée. De son côté, Dandurand (2005) souligne que même si une forme de séparation demeure entre innovation sociale et innovation technologique, elles présentent toutefois, de par leur processus, des similitudes à plus d'un titre.

Nous reprendrons ici, le tableau proposé par Besançon et Chochoy (2013) qui synthétise les éléments de continuité et de rupture entre l'innovation technologique et l'innovation sociale :

Tableau 1 : Innovation technologique et innovation sociale : continuités et ruptures

Etapes	Continuités	Ruptures	
		Innovation technologique	Innovation sociale
Emergence	<ul style="list-style-type: none"> - Résolution de problème - Ressources liées à la recherche scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression du marché - Recherche davantage issue des sciences naturelles et du génie 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression sociale et politique - Recherche davantage issue des sciences humaines et sociales
Processus	Intervention d'une pluralité d'acteurs	Processus descendant	Processus ascendant
Résultat	Articulations possibles entre des éléments matériels et immatériels	Davantage matériel	Davantage immatériel
Diffusion	La diffusion comme élément majeur de la définition	Diffusion par la commercialisation, le marché est une procédure d'évaluation de la diffusion	Traduction par les acteurs

Source : Guyon et Besançon (2013).

Ainsi, l'innovation (technologique ou sociale) résulte d'un processus (descendant ou ascendant) duquel émerge un résultat (matériel ou immatériel) qui doit être diffusé (acceptation par le marché ou appropriation par la traduction) et qui entraîne des effets multiples (changements).

Dans la partie suivante, nous abordons les principales conceptions de l'innovation sociale en vue de cerner les composantes qui peuvent être constitutives de son processus.

1.2 Innovation sociale : trois lectures théoriques

L'innovation sociale, comme nous l'avons souligné précédemment, demeure un concept non stabilisé. Pour mieux le cerner, nous analyserons brièvement dans les paragraphes qui suivent deux conceptions de l'innovation sociale, chacune basée sur différentes approches. L'objet des développements ci-dessous n'est pas de définir exhaustivement chacune de ces conceptions, tentative qui serait vaine en considération de leur polysémie, mais de donner un bref éclairage sur la façon dont les chercheurs abordent la question de l'innovation sociale.

– **Approches organisationnelle et entrepreneuriale**

La conception organisationnelle considère l'innovation sociale comme un outil de modernisation des politiques publiques (Guyon et Besançon, 2013 ; Richez-Battesti et al., 2012). Cette vision est généralement véhiculée par des gouvernements nationaux, par des organisations internationales (l'OCDE², par exemple), et par des organisations supranationales comme l'Union européenne.

Cette première approche concerne particulièrement le niveau organisationnel de l'innovation sociale, dans le sens où elle met l'accent sur la capacité de l'innovation sociale à rénover les organisations, publiques en particulier, afin de les rendre plus économiques et plus efficaces. Dans ce dessin, l'innovation sociale est conçue comme un « *levier d'évolution et d'amélioration de notre modèle social et économique* » (Euro group consulting, 2011, p.7). Les principaux arguments avancés sont les suivants : faire face à la raréfaction budgétaire ; s'inspirer des pratiques issues du secteur privé ; être à l'écoute des besoins des usagers, etc.

La seconde conception regroupe les travaux qui portent davantage sur la dimension entrepreneuriale de l'innovation sociale. Deux approches structurent cette conception de l'innovation sociale : l'approche de l'entrepreneuriat social et celle de l'entreprise sociale. Dans cette perspective, l'accent est généralement porté sur l'individu et sur la finalité de son action (Guyon et Besançon, 2013). L'innovation sociale est postulée, donc, comme le fait d'un individu, héroïque et visionnaire, avec des qualités hors du commun (Seghers et Allemand, 2007). « *La personnalisation de l'innovation sociale qui s'exprime ainsi, traduit le choix de privilégier l'individu sur l'organisation* » (Richez-Battesti et al., 2012, p.20).

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ces deux premières conceptions, modernisation des politiques publiques et entreprise sociale (ou entrepreneur social), ne sont pas totalement distinctes. En effet, l'innovation sociale est ici abordée comme une réponse à des besoins sociaux pour lesquels l'action publique se révèle inefficace et dont la réponse est mise en place par un entrepreneur social.

² Organisation de Coopération et de Développement Economique.

– Approche institutionnaliste

Dans cette troisième conception, l'innovation sociale est conçue comme un système d'innovation territorialisé et levier de transformation sociale. Deux types de travaux structurent les réflexions : les uns, portent sur les nouvelles pratiques, règles ou normes capables de transformer la société (Klein, Harrison, 2007) ; les autres, insistent sur l'importance du contexte institutionnel et local dans lequel se développe l'innovation sociale (Hilier et *al.*, 2004).

Ces différentes tentatives d'intelligibilité mettent particulièrement en avant la dimension collective du processus de l'innovation sociale « qui émerge sur les territoires afin de répondre à des besoins sociaux non satisfaits dans une dynamique de transformation de la société » (Richez-Battesti et *al.*, 2012, p.22). Ce processus collectif de nature ascendante (*bottom-up*), qui se met en place à partir de l'intégration de l'ensemble des parties prenantes à la construction et à la mise en œuvre d'une réponse au problème commun, produit ainsi les conditions favorables à l'émergence d'«un système d'innovation localisé, au sens d'organisation de coopérations entre acteurs sur un territoire donné» (*Ibid.*).

En outre, cette conception met en avant la portée transformatrice de l'innovation sociale, c'est-à-dire sa capacité à faire émerger d'autres arrangements ou d'autres formes de coordination et de coopération que les relations purement marchandes, « voire à participer à un processus de réencastrement de l'économie dans un projet politique démocratique » (Guyon et Besançon, 2013, p.31). La transformation est entendue ici au sens de Veblen (1970), c'est-à-dire comme changement institutionnel, l'évolution des habitudes de penser (les représentations) et de faire (les pratiques).

Nous retenons donc plusieurs éléments de ce panorama :

- l'innovation sociale combine une finalité sociale (répondre à un besoin social) et un processus que l'organisation met en œuvre pour réaliser et atteindre cette finalité ;
- elle pourrait être aussi motivée par une aspiration sociale (l'aspiration à un idéal social) ;

- elle se traduit par une meilleure implication de tous les acteurs du territoire³ ;
- enfin, elle vise l'empowerment qui se traduit par un processus d'apprentissage visant à valoriser les individus et augmenter leur autonomie ainsi que leurs connaissances et leurs compétences afin qu'ils répondent à leurs propres besoins.

Dans le sillage de ces réflexions, le travail de conceptualisation réalisé par les chercheurs de l'institut Godin, notamment Besançon et Guyon (2013), a permis d'approcher l'innovation sociale à partir de cinq composantes structurant son processus : le territoire, le modèle économique, la gouvernance et l'empowerment.

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'innovation renvoie à un processus qui fait interagir un ensemble d'acteurs impliqué dans une démarche de résolution de problèmes, qui aboutit à une nouvelle approche, un produit ou un service nouveau, qui doit de se diffuser (Dandurand, 2015). La diffusion de l'innovation serait donc une composante importante du processus. Cet étalement, dans le cas d'une innovation sociale, prend la forme d'une traduction (Richez-Battesti, 2008), c'est-à-dire les changements qui vont s'installer tout au long du processus d'appropriation par les acteurs (*Ibid.*).

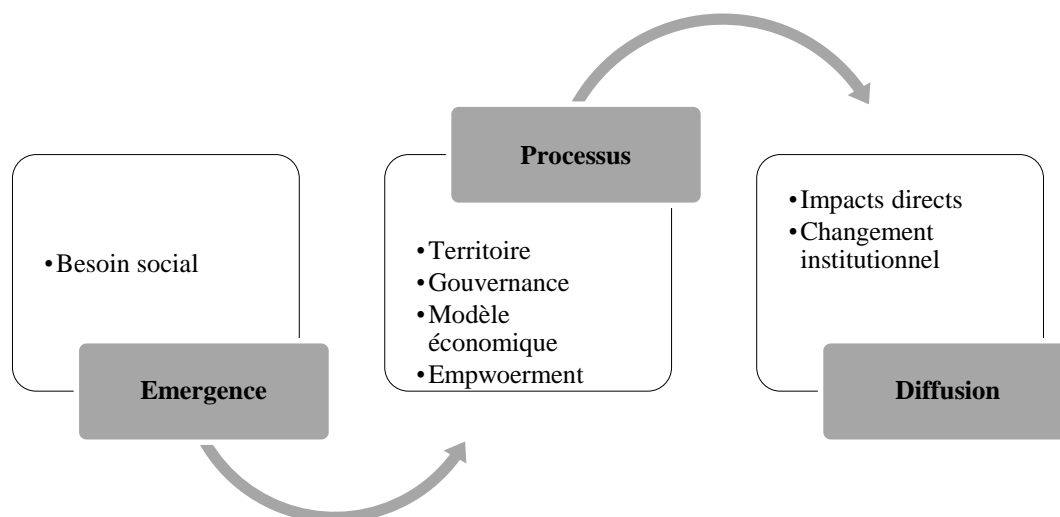
Par ailleurs les impacts produits par l'innovation sociale peuvent être appréhendés, selon Besançon (2013), au regard de deux catégories liées :

- ses impacts directs, issus de la mise en place d'un projet socialement innovant dans un contexte donné qu'il va modifier par ses pratiques ;
- ses effets en termes de changement institutionnel, c'est-à-dire les changements qui vont s'opérer au niveau des représentations et pratiques des acteurs concernés par le projet. Ce deuxième point manifeste la diffusion de l'innovation sociale.

Au terme de ces éléments théoriques, le modèle conceptuel suivant a été retenu :

³Le terme « territoire » est entendu ici comme un construit d'acteurs (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Les acteurs sont ceux qui, par leur implication et par leurs actions, constituent le territoire.

Figure 1 – Modèle proposé de l'innovation sociale



Source : Elaboré par les auteurs.

Dans la partie suivante nous nous attacherons donc à éclairer les pratiques constitutives de l'innovation sociale nous permettant d'analyser la nature des changements à l'œuvre. L'exemple suivant permettra d'illustrer cette démarche.

2. Potentiel socialement innovant de la coopérative « Attawafouk »

L'objectif de cette seconde partie est de proposer une confrontation empirique du modèle développé ci-dessus, afin de révéler en pratiques l'innovation sociale et son potentiel en matière d'inclusion et de préservation de l'environnement. Nous nous appuyerons pour cela sur une coopérative de recyclage de déchets.

2.1 Méthodologie de recherche

La méthodologie de recherche mobilisée ici s'appuie sur une démarche qualitative et exploratoire. La collecte des données a reposé sur la combinaison de deux sources :

- des documents internes (supports d'information, comptes rendus de réunions, de séances de travail...);
- des entretiens semi-directifs menés en février et mars 2016 auprès de dix personnes ressources, principalement des membres de la coopérative, ainsi qu'auprès de différentes structures ayant participé ou interagi avec le projet. Les entretiens ont été menés à l'aide d'un guide faisant apparaître les principaux thèmes en lien avec les éléments constitutifs du processus de l'innovation sociale.

2.2 Analyse des pratiques de la Coopérative « Attawafouk »

D'après l'Observatoire National de l'Environnement du Maroc (2015), les déchets ménagers, qui au Maroc sont à 70% d'ordre organique, engendrent 18% des émissions totales de gaz à effet de serre du pays. Une grande partie de ce secteur fonctionne de manière informelle, particulièrement en ce qui concerne le tri, le recyclage et l'élimination des déchets dans des décharges incontrôlées (Réseau SWEEP-Net, 2014). L'accord du prêt de la Banque mondiale pour soutenir le Programme National des Déchets Ménagers contient des dispositions qui encouragent des initiatives d'inclusion des collecteurs informels de déchets (*Ibid.*). Un exemple réussi de cette initiative est la coopérative de collecteurs de déchets « Attawafouk ».

Ils étaient plus de 150 trieurs de déchets à travailler d'une manière informelle dans la décharge d'Akreuch (commune de la région de Rabat-Salé-Kénitra). Selon Yacine Mazout, ex-trieur informel et aujourd'hui président de la coopérative : « *C'est la loi du plus fort qui régnait. Le fort écrasait le faible sans que personne ne puisse réagir. On travaillait dans des conditions lamentables sans aucune assurance ni protection sociale* ». Pour Gérard Prenant, directeur général de Sogedema⁴ : « *Le triage des déchets sur l'ancienne décharge d'Akreuch était extrêmement pénible et menaçait directement la vie et la santé d'environ 150 trieurs informels qui travaillaient jour et nuit sur des collines de déchets sans se soucier des aléas climatiques ou des dangers potentiels émanant des camions à ordures ou des déchets eux-mêmes* ».

Face à ce problème et avec la fermeture du site d'Akreuch, une convention a été signée le 27 mai 2007, entre la société Segedema, gestionnaire de la nouvelle décharge d'Oum azza, et l'autorité délégante. Le document stipulait notamment l'intégration des récupérateurs informels dans un cadre organisé visant l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. C'est dans ce contexte que la coopérative « Attawafouk » a été mise en œuvre avec l'assistance de l'ONG international, CARE.

Elle contribue au développement durable en remplissant trois grandes fonctions : 1) la valorisation des déchets ; 2) la vente de matières récupérées lors du tri ; 3) la sensibilisation. Par ailleurs, au-delà de ces fonctions liées à la production, la

⁴Filiale marocaine du groupe français Pizzorno Environnement.

coopérative articule celle-ci à une autre dimension : le social, à travers le chantier d'insertion dont elle est porteuse (200 récupérateurs insérés, dont 27 femmes).

Nous présenterons ici les résultats. Nous avons regroupé les différentes réponses en six items dominants. Nous illustrons certains d'entre eux par des phrases extraites des entretiens.

Ancrage territorial de la coopérative

Dans sa conception, la coopérative s'est appuyée sur la constitution d'une coalition d'acteurs hétérogènes, comprenant à la fois des organismes privé, public et associatif, des collectivités territoriales et des bénéficiaires : L'ONG international, CARE ; l'exploitant du site d'Oum azza, Teodem⁵; les 13 communes de la région (Rabat, Salé, Témara et Skhirate), le département ministériel chargé de l'environnement, l'Office de développement et de la coopération et les récupérateurs informels.

L'inscription territoriale de la coopérative se caractérise également par le choix de membres et de fournisseurs de proximité :

- les membres sont exclusivement des ex-trieurs de l'ancienne décharge d'Akreuch ;
- pour l'approvisionnement en termes de déchets, la coopérative traite les déchets collectés auprès des 13 communes du territoire.

Les pratiques réciprocaires sont aussi constitutives de la dimension territoriale de la coopérative. Elles prennent formes à travers les relations établies avec des associations liées à l'environnement (échanges d'expériences, organisation de journées de sensibilisation).

Gouvernance inclusive et participative

La gouvernance du projet a pris forme par la mise en place d'un comité de pilotage et par de multiples réunions. Ces espaces de débats ont rassemblé de nombreux acteurs du territoire et au sein desquels les acteurs ont pu s'exprimer de manière démocratique sur les actions à mener.

⁵Traitement, exploitation et optimisation des déchets du Maroc.

Empowerment

Ce champ se caractérise par un ensemble de pratiques liées à l'insertion, le bien-être et la justice.

- afin de permettre aux récupérateurs informels une meilleure insertion professionnelle, un programme d'accompagnement et de formation a été mise en place par l'ONG international, CARE. Il s'agit principalement d'une formation technique et qualifiante dans le domaine des déchets ;
- l'accompagnement social et professionnel se traduit aussi par des entretiens individuels qui portent sur l'ensemble des problématiques sociales rencontrées (santé, mobilité, etc.) ;
- l'autonomisation des salariés se concrétise, par exemple, par la nomination d'un salarié en tant que responsable d'équipe ;
- la coopérative favorise également les équipes mixtes ;
- les horaires peuvent être adaptés en cas de besoin.

Modèle économique pluriel

La coopérative s'entoure systématiquement de multiples acteurs du territoire, privés et publics, afin de co-construire l'action, ce qui se traduit par des ressources économiques plurielles. Les ressources non marchandes prennent forme dans les subventions, liées d'une part à l'investissement initial (terrain, lignes de tri) (l'autorité délégante, Teodem), et d'autre part, à la formation et à l'accompagnement (ONG international, CARE). Les ressources marchandes, quant à elles, sont issues de la vente des matériaux recyclables. Enfin, les excédents monétaires sont affectés selon le principe de la non-lucrativité. Le modèle économique de la coopérative est ainsi marqué par l'hybridation des ressources.

Impacts directs

Les impacts directs générés par la coopérative peuvent être appréhendés au regard des pratiques suivantes :

- l'accessibilité à l'emploi des personnes exclues (200 récupérateurs insérés, dont 27 femmes) ;

- la professionnalisation et l'autonomisation des personnes en insertion. *«Notre sort s'est amélioré, nous avons une sécurité sociale et nos revenus nous permettent de faire vivre nos familles»*, souligne Najat (51 ans). Pour Gérard Prenant, directeur général de Sogedema, *«les trieurs sont très bien organisés. On s'est aperçu qu'ils étaient de vrais professionnels du tri et nous sommes très contents de les avoir sur nos installations»*. Par ailleurs, ajoute-t-il, *«des actions de resocialisation (scolarisation des enfants, formation contre l'illettrisme...) et de professionnalisation des trieurs ont été mises en place à travers des formations sur la sécurité et sur les aspects techniques du métier»*;
- la valorisation des déchets par le réemploi et le recyclage. Ainsi que le souligne un des cadres de Teodem : *«Les trieurs composant la coopérative exploitante répartis sur deux lignes de tri extraient plus de 5000 tonnes par an de matières valorisables»* ;
- la diminution du volume de déchets à enfouir ;
- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement (la formation et sensibilisation des personnes en insertion et la participation à des manifestations locales). *«Nous participons régulièrement à des manifestations et des activités de sensibilisation à la protection de l'environnement»*, affirme Yacine Mazout, président de la coopérative.

Changement institutionnel

Les changements portés par la coopérative touchent aussi bien ses membres que les parties prenantes au projet :

- l'appropriation que les membres font de la coopérative les amène à véhiculer des pratiques de préservation de l'environnement ;
- les pratiques mises en œuvre par la coopérative ont fait l'objet d'une sélection par l'autorité délégante, dans une logique d'essaimage.

Conclusion

Dans cette contribution, nous avons essayé d'appréhender le concept d'innovation sociale à partir de ses trois principales conceptions : Les deux premières sont davantage centrées sur la finalité ; la troisième, sur le processus. L'adoption de l'approche institutionnaliste nous a permis d'éclairer le processus de l'innovation sociale, et les changements institutionnels dont elle est porteuse. Dans cette optique, nous avons abordé les éléments structurant l'innovation sociale, que nous avons ensuite apprécié empiriquement.

Ainsi, en dépit de ses manifestations polymorphes, l'innovation sociale pourrait être caractérisée à partir d'un ensemble de pratiques observables sur le terrain. Par ailleurs, si l'analyse des pratiques de la coopérative a permis d'identifier sa nature innovante et son potentiel en matière d'inclusion et de protection de l'environnement, elle ne permet en revanche de n'apprécier que partiellement sa portée transformatrice. Le changement institutionnel étant associé à une temporalité longue, reste un phénomène complexe dont l'analyse s'avère particulièrement difficile. L'article soulève ainsi la question de la méthodologie de recherche appropriée pour rendre intelligible cette complexité.

Références bibliographiques

- Besançon, E. (date de consultation : 07 décembre 2014). *L'innovation en pratiques solidaires (2) Impacts et changement*. [En ligne]. URL : <http://www.institutgodin.fr/Is-InstitutGodin.pdf>.
- Besançon, Emmanuelle et Chochoy, N. (date de consultation : 07 décembre 2014). *L'élargissement du concept d'innovation*. [En ligne]. URL : <http://www.institutgodin.fr/Is-InstitutGodin.pdf>.
- Besançon, Emmanuelle et Guyon, T. (date de consultation : 07 décembre 2014). *Les principales approches de l'innovation sociale*. [En ligne]. URL : <http://www.institutgodin.fr/Is-InstitutGodin.pdf>.
- Cameron, S., De Muro, P., Hamdouch, A. et Moulaert, F. 2007. « Organisation de la société civile, innovation sociale et gouvernance de la lutte contre la pauvreté dans le Tiers-Monde ». *Monde en développement*. Vol. 3. N° 139. p. 25-42.
- Cloutier, J. 2003. « Qu'est-ce que l'innovation sociale ? ». *CRISES*. Collection Etudes théoriques. N° ET0314. Novembre 2003.
- Conseil de la science et de la technologie (CST). 2000. *Innovation et développement durable. L'économie de demain*. Septembre 2001. Canada. 136 p.
- Dancause, L. (date de consultation : 01 décembre 2015). *Guide pour développer vos indicateurs d'innovation sociale*. [en ligne]. URL : http://www.rqis.org/wpcontent/uploads/2014/07/Guide_dev_vos_indicateurs_IS_v1-2-2.pdf.
- Dandurand, L. 2005. « Réflexion autour du concept d'innovation sociale, approche historique et comparative ». *Revue française d'administration publique*. Vol. 115. N° 3. p. 377-382.
- Djemaci, B., Kertous, M. et Zerzour, S. (date de consultation : 24 avril 2017). *L'impact social et environnemental du secteur informel des déchets solides en Algérie*. [En ligne]. URL : https://www.researchgate.net/publication/316828470_L'impact_social_et_environmental_du_secteur_informel_des_dechets_solides_en_Algerie
- Durance, P. (date de consultation : 12 février 2017). *L'innovation sociale, ou les nouvelles voix du changement*. CNAM. [En ligne]. URL : <http://www.essenregion.org>

- Eurogroup Consulting. 2011. «Le management de l'innovation dans le secteur public». Exposé présenté lors de la conférence intitulée Les rencontres de la transformation publique. 3^e édition. 19 octobre 2011. Paris. 23 p.
- Gbinlo, R. (date de consultation : 22 mars 2018). *Organisation et financement de la gestion des déchets ménagers dans les villes de l'Afrique Subsaharienne : le cas de la ville de Gotonou au Bénin*. [En ligne]. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00564740/document>
- Gumuchian, Hervé et Pecqueur, B. 2007. *La ressource territoriale*. Economica anthropos. Paris. 252 p.
- Harrisson, D. (date de consultation : 01/08/2016). *L'innovation sociale et l'entrepreneur schumpétérien : deux lectures théoriques*. [En ligne]. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1710>.
- Hillier, J., Moulaert, F. et Nussbaumer, J. 2004. «Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial». *Géographie, économie et sociétés*. Vol 6. N° 2. p. 129-152.
- Klein, Juan-Luis et Harrisson, D. 2007. *Innovation sociale, Emergence effets sur la transformation des sociétés*. Presses de l'Université du Québec. 477 p.
- Observatoire National de l'Environnement du Maroc (ONEM). 2015. 3^{ème} rapport sur l'état de l'environnement du Maroc. Observatoire National de l'Environnement du Maroc. Rabat. 187 p.
- Réseau SWEEP-Net. 2014. Rapport sur la gestion des déchets au Maroc. Réseau SWEEP-Net Maroc. p 57.
- Richez-Battesti, N. 2008. « Innovation sociale et territoires : une analyse en termes de proximité. Une illustration par les banques coopératives ». Dans Zaoual, H. (dir.). *Développement durable des territoires : économie sociale, environnement et innovations*. Paris. L'Harmattan. p. 61-87.
- Richez-Battesti, N. 2011. « L'innovation sociale comme levier du développement entrepreneurial social. Un incubateur dédié en Languedoc-Roussillon ». *Relief*. N° 33.p. 97-109.
- Richez-Battesti, N., Petrella F. et Vallade D. 2012. « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse ? ». *Innovations*. Vol. 2(38). p. 15-36.
- Seghers, Virginie et Allemand, S. 2007. *L'audace des entrepreneurs sociaux, concilier efficacité économique et innovation sociale*. Paris. Autrement. 237 p.
- Veblen, T. 1970. *Théorie de la classe de loisirs*. Paris. Gallimard. 322 p.

ANNEXE

GUIDE D'ENTRETIEN DE L'ETUDE QUALITATIVE SUR LE POTENTIEL INNOVANT DE LA COOPERATIVE «ATTAWAFOUK»

AXE 1 : EMERGENCE

Thème 1 : Finalité / Nouveauté

- 1) Quelle est la finalité de la coopérative ?
- 2) Dans quelle mesure la coopérative constitue-elle un changement significatif avec les pratiques existantes en matière de gestion de déchet ?

AXE 2 : PROCESSUS

Thème 2 : Ancrage territorial

- 3) De quelle manière le projet intègre-t-il les organisations privées, les organismes publics, les collectivités territoriales et les habitants du territoire ?
- 4) Quelles sont les contributions de ces acteurs au projet (financement, formation, animation) ?
- 5) Comment se fait le choix des fournisseurs et des bénéficiaires ? se fait-il au regard de critères de proximité ?
- 6) Y a-t-il des formes de réciprocité avec les autres coopératives alentours (échanges d'expériences, formations communes), les associations liées à l'environnement (organisation de journées de sensibilisation) ?
- 7) Quelle est la perception du territoire au regard du projet ?

Thème 3 : Mode de ressources

- 8) Cette pluralité d'acteurs se retrouve-t-elle dans la constitution du modèle économique du projet par des ressources marchandes, redistributives, réciprocatrices ?
- 9) De quelle manière les excédents monétaires du projet sont-ils utilisés ?

Thème 4 : Mode de gouvernance

- 10) Cette pluralité d'acteurs se traduit-elle par une gouvernance territoriale comprenant les différentes parties prenantes au projet (Composition du comité de pilotage) ?
- 11) Les salariées et bénéficiaires sont-ils intégrés au processus de prise de décision, au comité de pilotage ? De quelle manière (par le vote, la co-construction) ?

Thème 5 : Rapports collaboratifs

- 12) Cette valorisation des salariés se décline-t-elle par d'autres pratiques (recrutement, formation...) ?

- 13) Le projet prend-t-il en compte la diversité culturelle, l'égalité ou la parité ? De quelle manière ?
- 14) Le projet favorise-t-elle l'autonomie des personnes ? De quelle manière ?

Thème 6 : Inscription sociétale

- 15) Y a-t-il une prise en compte des impacts externes du projet ?
- 16) Quels sont les impacts externes du projet (sociaux, environnementaux, économiques) et les actions mises en œuvre afin de réduire les impacts négatifs et d'amplifier les impacts positifs ?

AXE 3 : DIFFUSION

Thème 7 : Impacts

- 17) De quelle manière le projet améliore-t-il la qualité de vie des récupérateurs ?
- 18) Y a-t-il une adéquation entre le projet et les besoins exprimés ?
- 19) Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la protection de l'environnement ?
- 20) Les pratiques mises en œuvre par la coopérative font-elles l'objet d'une sélection dans une logique d'essaimage ?

En fin d'entretien

- 21) Avez-vous quelque chose à ajouter, d'autres renseignements à transmettre que l'entretien n'a pas permis de toucher ?

Remerciements.